

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°233 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 21 au 27 septembre 2020**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 27 septembre 2020, au moins 565 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

**TABLE DES MATIERES****PAGES**

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>5</i>
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2.1. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS.....</i>	<i>5</i>
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE .....</i>	<i>6</i>
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>6</i>
<i>I.3.2. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ADMINISTRATIFS, DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES AGENTS DU SNR ET DES IMBONERAKURE.....</i>	<i>7</i>
<i>I.4. DE LA JUSTICE.....</i>	<i>9</i>
<i>II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....</i>	<i>9</i>
<i>III. DE LA GOUVERNANCE.....</i>	<i>10</i>
<i>IV. DES FAITS SECURITAIRES .....</i>	<i>11</i>
<i>IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>11</i>
<i>IV.2. DES ATTAQUES A MAIN ARMEE .....</i>	<i>11</i>
<i>IV.3. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.....</i>	<i>12</i>
<i>V. DE LA GESTION DE LA COVID-19.....</i>	<i>13</i>
<i>VI. CONCLUSION .....</i>	<i>14</i>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

- BSPI** : *Brigade Spéciale pour la Protection des Institutions*
- CDS** : *Centre de Santé*
- CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Front pour la Défense de la Démocratie*
- CNL** : *Congrès National pour la Liberté*
- CNTB** : *Commission Nationale Terres et Autres Biens*
- ECOFO** : *Ecole Fondamentale*
- FAB** : *Forces Armées Burundaises*
- OPC** : *Officier de Police Chef*
- OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*
- PNB** : *Police Nationale du Burundi*
- RDC** : *République Démocratique du Congo*
- SNR** : *Service National de Renseignement*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 5 personnes tuées dont 2 retrouvées cadavres et 2 tuées suite aux attaques des hommes à main armée, 3 personnes enlevées et/ou portées disparues, 8 torturées et 117 personnes victimes d'arrestations arbitraires.

Parmi ces victimes figure 1 mineur tué.

Des policiers, des agents du SNR, des militaires, des administratifs et des Imbonerakure sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'atteintes à l'intégrité physique et du droit à la liberté observés dans le pays.

Des cas des personnes tuées et blessées suite aux attaques à main armée ont été relevés dans ce bulletin.

Ce bulletin revient également sur des cas de violations des droits sociaux, économiques et culturels, de la justice, de la gestion de la COVID-19 ainsi que des questions liées à la gouvernance.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES***

### ***I.1.DU DROIT A LA VIE***

#### **Un militaire tué en commune Muha, Bujumbura Mairie**

En date du 21 septembre 2020, au quartier Nkenga-Busoro, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, caporal Cishahayo, militaire de la BSPI, originaire de la province Cibitoke, résidant dans ce quartier, a été tué tout près de chez lui par des policiers sur l'ordre de Decorps. Selon des sources sur place, un désaccord entre la victime et un motard sur les frais de déplacement pour une course effectuée a été à l'origine de cet incident. Selon les mêmes sources, le motard est allé porter plainte auprès des agents de la police de la localité et ces policiers ont intimé l'ordre à Cishahayo de se rendre à la police. Refusant cet ordre, ce dernier a conduit son véhicule vers le lieu communément appelé chez Vyisi et les policiers ont tiré sur lui mais il n'a pas été touché. Par après, il est retourné dans un bar de la localité, les policiers sont revenus et ont tiré sur lui.

### ***I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE***

#### ***I.2.1. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Trois prêtres torturés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 22 septembre 2020, vers 22 heures, sur la colline 15<sup>ème</sup> transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois prêtres dont Gérard de la paroisse Saint Augustin de Buyenzi, Ernest alias Musauza et un autre de la paroisse Kinama, ont été injuriés et tabassés par Nshimirimana alias Shimwe et Nduwayo, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces prêtres venaient de rendre visite leurs collègues de la paroisse Maramvya et en rentrant à bord d'un véhicule, ils ont été arrêtés. Ces Imbonerakure les ont conduits au cachot du poste de police de la zone Maramvya et ils les ont dépouillés de l'argent et des téléphones portables. Le matin du 23 septembre 2020, le surnommé Bonito, OPJ du poste de police de la zone Maramvya les a libérés mais les deux Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

#### **Un membre du parti CNL torturé en commune Vumbi, province Kirundo**

En date du 26 septembre 2020, vers 15 heures, sur la colline Nyagatovu, zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo, Kaloli Nshimirimana, membre du parti CNL, a été tabassé et sa chemise déchirée tout près de chez lui, par des Imbonerakure dirigés par Karenzo surnommé Bivunyungu, chef collinaire des Imbonerakure sur ladite colline. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de porter une uniforme de son parti.

## **Deux membres du parti CNL torturés en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 15 septembre 2020, sur la colline Gatete, commune et province Rumonge, Eric Ndayizeye et Dieudonné Manirakiza, tous enseignants et membres du parti CNL, ont été battus dans un bistrot par un groupe d'Imbonerakure dirigés par leur chef connu sous le sobriquet de Kihingi. Selon des sources sur place, ils les ont accusés de collaborer avec des rebelles. Ces enseignants ont porté plainte à la police mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

## **Un membre du parti CNL torturé en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 20 septembre 2020, sur la colline Gatete, commune et province Rumonge, un groupe d'Imbonerakure dirigés par leur chef connu sous le sobriquet de Kihingi ont tabassé un jeune homme prénommé Cyriaque, cultivateur, membre du parti CNL, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de collecter des cotisations pour le groupe armé RED-Tabara.

## **Une personne torturée en commune et province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 20 septembre 2020, vers 9 heures du matin, au chef-lieu de la commune et province Ruyigi, Ciza, rapatrié au mois d'août 2020, de la composante sociale Tutsi, a été tabassé par des policiers accompagnés par un Imbonerakure nommé Gasongo quand il se rendait à une agence de transport, Tramwex. Selon des sources sur place, il a été aussi conduit au cachot de la police de Ruyigi. Selon les mêmes sources, en 2015, Gasongo, Imbonerakure de la composante sociale Hutu avait été tabassé en 2015 par un groupe de la composante sociale Tutsi dont Ciza qui avaient brûlé aussi sa moto.

### ***1.3. DU DROIT A LA LIBERTE***

#### ***1.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES***

#### **Trois jeunes garçons enlevés en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 23 septembre 2020, vers 10 heures, à la 9<sup>ème</sup> transversale, sur la colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke, trois jeunes garçons non identifiés venus de la RDC pour acheter des pagnes ont été arrêtés, ligotés et battus par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, accusés d'être des rebelles, ils ont été mis au cachot du poste de police de la commune Buganda. Selon les mêmes sources, vers 15 heures, Venant Miburo, responsable du SNR à Cibitoke les a fait sortir du cachot et les a conduits vers une destination inconnue à bord de son véhicule.

### ***I.3.2.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES ADMINISTRATIFS, DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES AGENTS DU SNR ET DES IMBONERAKURE***

#### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 26 septembre 2020, sur la colline et zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Ndayishimiye alias Mashashe, son père et son petit frère, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par Hussen et David, tous Imbonerakure de cette même colline accompagnés par des policiers dudit poste de police. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure et ces policiers ont effectué une fouille perquisition chez Ndayishimiye et ils n'ont rien trouvé comme objet compromettant. Selon les mêmes sources, Ndayishimiye venait d'être libéré de la prison centrale de Mpimba et il était accusé de n'avoir pas adhéré au parti CNDD-FDD.

#### **Un OPJ arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 20 septembre 2020, dans la zone Ngagara, commune Muha, Bujumbura Mairie, Tharcisse Nduwimana, OPJ, originaire de la province Bururi, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR et a été accusé de collaborer avec des rebelles opérant dans les différentes communes des provinces Bururi et Rumonge.

#### **Cent personnes arrêtées en communes Rugombo et Buganda, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 6 au 18 septembre 2020, aux chefs-lieux des communes Rugombo et Buganda, province Cibitoke, cent personnes ont été arrêtées lors des rafles organisées par la police en collaboration avec l'armée. Selon des sources sur place, ces fouilles perquisitions sont toujours accompagnées d'arrestation abusive des personnes qui ne possèdent pas des CNI. Selon les mêmes sources, ces rafles sont accompagnées par des vols de biens appartenant à la population, tels que des pagnes pour certains et de l'argent pour d'autres. Les sans CNI sont relâchés après avoir payé une rançon de 5000 fbu par personnes.

#### **Deux membre du parti CNL arrêtés en commune Gishubi, province Gitega**

En date du 21 septembre 2020, au centre de négoce de la zone Nyabiraba, commune Gishubi, province Gitega, Frédéric Ngendakumana, réparateur des téléphones portables et Dismas Harerimana, tailleur, tous militants du parti CNL, ont été arrêtés à leur lieu de travail par l'administrateur communal et le commissaire communal de police. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites cachot du commissariat provincial de la police à Gitega. Selon OPC 2 Evariste Habogorimana, commissaire provincial de police à Gitega, ces personnes ont été soupçonnées de collaborer avec des mouvements armés.

### **Quatre personnes dont un membre du parti CNL arrêtées en commune et province Rumonge**

En date du 24 septembre 2020, dans un bistrot du quartier Birimba, commune et province Rumonge, quatre pêcheurs dont Mvuyekure de Magara et Jumaine Kayumbu de Rumonge, chargé de la mobilisation politique pour le compte du parti CNL dans la province Rumonge, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de la police à Rumonge par le responsable du SNR en province Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine alors qu'ils étaient en réunion autorisée par le Gouverneur avec plus d'une centaine de pêcheurs pour discuter de la mesure prise de demander un montant de dix mille fbu pour la confection d'une badge d'identification de chaque pêcheur. Selon les mêmes sources, ils ont été victimes de s'être opposés au paiement d'une somme de 10 milles fbu collectée sans reçu de paiement. La fédération des pêcheurs et les autorités administratives affirmaient que cet argent était destiné à l'achat des badges et des gilets de sauvetage pour les pêcheurs.

### **Un ex-FAB membre du parti CNL arrêté en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 26 septembre 2020, le matin, au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba, Charles Ndikumana connu sous le sobriquet de Munyuwisi, retraité ex-FAB, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers du commissariat provincial de Makamba. Selon des sources sur place, ces policiers ont mené une fouille perquisition ciblée au quartier Kigwati du chef-lieu de cette commune. Selon les mêmes sources, cette victime a été arrêtée après avoir demandé un mandat de fouille perquisition à ces derniers.

### **Une personne arrêtée en commune et province Gitega**

En date du 21 septembre 2020, sur la colline Rutegama, commune et province Gitega, une personne qui venait de passer une année en Tanzanie a été attaquée par des policiers accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers voulaient le dépouiller de son argent mais la victime a résisté. Les agents de police ont appelé le commissaire communal qui est venu et a conduit la victime au cachot du poste de police. Ils l'ont accusé d'avoir du chanvre sur lui.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega**

En date du 23 septembre 2020, le matin, sur la colline Rukoba, commune et province Gitega, Maurice et Charles, tous membres du parti CNL, résidents sur cette colline, ont été arrêtés lors d'une fouille perquisition et conduits au cachot de police par des policiers accompagnés par des militaires. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des rebelles qui étaient passés sur la colline Bwoga, commune Gitega.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Giharo, province Rutana**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 17 septembre 2020, sur la sous colline Mwoga, colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, trois piroguiers sur la rivière Maragarazi dont Elsa et Tuyisenge, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés

par des policiers accompagnés par Vincent Toyi et conduits au poste de police Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de déplacer des rebelles venus de la Tanzanie.

#### ***I.4. DE LA JUSTICE***

##### **Fouille perquisition inquiétante en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 23 septembre 2020, vers 5 heures du matin, dans la localité appelée quartier de la mission, colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une dizaine de policiers commandés par le prénommé Gilbert, commissaire communal de police, ont opéré une fouille perquisition chez Jérôme Niyukuri, chez son frère Pierre Ndayiziga, chez leur mère Véronique Mukerabirori et chez Josélyne Mukerabirori, locataire de Pierre, tous de la composante sociale Tutsi. Selon des sources policières, la police avait été renseignée que Jérôme Niyukuri faisait un trafic du chanvre mais aucun objet compromettant n'a été trouvé dans ces quatre ménages. Selon des sources sur place, en date du 25 septembre 2020, Jérôme Niyukuri est allé porter plainte contre ce commissaire communal de police auprès du commissaire régional de Police à Muyinga et ce dernier lui a dit de rentrer pour attendre la réaction après des investigations.

##### **Un militaire condamné en commune Rutovu, province Bururi**

En date du 24 septembre 2020, au chef-lieu de la commune Rutovu, province Bururi, Caporal Eric Nkurunziza, militaire, a été condamné dans un jugement de franchise par l'auditorat militaire en première instance à une peine de 15 ans de prison ferme pour avoir poignardé Désidérate Irakoze, son épouse, en date du 23 septembre 2020. Selon des sources sur place, ce militaire a été accusé par le ministère public de tentative d'assassinat contre sa femme. Selon les mêmes sources, il y avait un différend entre cet homme et sa femme, qui s'était réglé par un versement mensuel d'une pension alimentaire à cette femme par son mari pour élever les enfants. Des habitants du chef lieu de la commune Rutovu étaient venus nombreux pour assister au procès.

#### ***II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS***

##### **Trois cent soixante et dix familles expropriées en commune Rugombo, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 10 septembre 2020, dans la localité Miduha-Rugomero, colline Rukana II, commune Rugombo, province Cibitoke, la cour spéciale de la CNTB a attribué à l'état plus de 50 hectares des terres appartenant à trois cent soixante et dix familles composées de mille deux-cent trente et deux personnes, occupants de cette localité depuis 1941. Selon des sources sur place, ces terres avaient été données par le Roi Mwambutsa IV Bangiricenge. Cette commission a fait entendre qu'elle veut restituer toutes les terres de l'Etat occupées par la population et ce dernier veut faire d'autres activités liées à l'agriculture. Selon Dr Déo Guide Rurema, Ministre de l'Environnement, Agriculture et Elevage, ces terres seront attribuées aux coopératives dont Sangwe initiées par le parti CNDD-FDD. Ce ministre a indiqué que ces anciens occupants, victimes d'expropriation vont aussi bénéficier de ces terres comme d'autres citoyens lors qu'ils présenteront des coopératives .

## **Treize mille huit cent vingt-quatre abandons scolaires en province Kayanza**

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, en province Kayanza, treize mille huit cent vingt-quatre élèves dont 6873 filles et 6951 garçons, du cycle fondamental, du cycle post-fondamental et de l'enseignement technique ont abandonné l'école. Selon les responsables de la DPE à Kayanza, les principales causes de ces abandons scolaires dans cette province sont essentiellement la pauvreté des ménages, le désintéressement de l'école par les jeunes scolarisés à cause du taux élevé de chômage observé ainsi que des grossesses non désirées chez les jeunes filles. Dismas Nduwimana, Conseiller pédagogique à ladite DPE a demandé à tous ceux qui travaillent dans le secteur de l'éducation à Kayanza de conjuguer leurs efforts pour que les abandons scolaires soient revus à la baisse.

### ***III. DE LA GOUVERNANCE***

#### **Discours d'intimidation en commune et province Kirundo**

En date du 25 septembre 2020, sur la sous colline Rwanyange, colline Murama, commune et province Kirundo, lors d'une réunion avec des représentants communaux des Imbonerakure, Sylvestre Ndayizeye, chef des ligues du parti CNDD-FDD au niveau national et Abel Ahishakiye, chef provincial des Imbonerakure dans cette province, Jean Marie Kabura, commissaire provincial de la PNB ont donné l'ordre aux Imbonerakure de surveiller des membres du parti CNL et des ex-FAB accusés de perturber l'ordre public. Selon des sources sur place, ils se sont réunis dans la vallée de Rwanyange, lieu d'entraînements paramilitaires des Imbonerakure de la commune Kirundo et chaque commune avait été représentée par 3 Imbonerakure dont le chef communal et 2 autres choisis parmi les plus connus dans des actes de violence et ils portaient des radios de communication Motorola.

#### **Réunion de mobilisation des Imbonerakure en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 20 septembre 2020, dans une salle de réunion du Lycée Rumonge, Sylvestre Ndayizeye, chef des ligues du parti CNDD-FDD au niveau national a tenu une réunion de mobilisation des Imbonerakure et des ex-combattants pour les mobiliser à défendre le pays contre des ennemis de la nation qui veulent renverser le pouvoir. Il les a invités de collaborer avec les responsables du SNR pour traquer toute personne soupçonnée de collaborer avec des rebelles.

#### **Un membre du parti CNL persécuté en commune Giharo, province Rutana**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 septembre 2020 indique que Ferdinand Nyawuma, second conseiller collinaire sur cette colline, membre du parti CNL, a été persécuté par Alexis Congera, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Butezi, et Vincent Toyi, chef collinaire sur ladite colline. Selon des sources sur place, victime de son appartenance politique, Ferdinand a été accusé injustement d'ouvrir des frontières burundo-tanzaniennes aux malfaiteurs. Selon les mêmes sources, Ferdinand a été convoqué cinq fois par l'OPJ Thierry Nijimbere, du poste de police de Giharo.

## **Fouilles perquisitions ciblées en commune Kibago, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 19 septembre 2020, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, des ménages appartenant à Buyoya, Ketero et Shabani, membres du parti CNL ainsi que Onesphore alias Mabye, ex-FAB, ont été fouillés par des policiers dirigés par le commissaire communal de police à Kibago. En date du 20 septembre 2020, Niyongabo, membre du parti CNL et Désiré, retraité, ex-FAB, ont été fouillés à leurs domiciles par ces policiers accompagnés par Jeredie Kabura, secrétaire communal du parti CNDD-FDD à Kibago et Daphrose Kamariza, élue collinaire à Mbizi indiquant aux policiers les ménages à fouiller. Selon les mêmes sources, sur cette colline, des Imbonerakure menaient des patrouilles nocturnes.

### ***IV. DES FAITS SECURITAIRES***

#### ***IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

En date du 24 septembre 2020, sur le parking des taxis voitures, non loin de la paroisse cathédrale Régina Mundi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, un corps sans vie de Déogratias Havyarimana, âgé entre 45 ans et 50 ans, déclarant, ex-policier, originaire de la colline Mukike, commune Mugamba, province Bururi, a été retrouvé par des passants dans un endroit séparant la cathédrale Régina Mundi et les immeubles abritant les bureaux du SNR. Selon des sources sur place, ce corps présentait des blessures au niveau de la tête et sa langue avait été coupée. Selon les mêmes sources, le mobile du crime n'a pas été connu.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Buhinyuza, province Muyinga**

En date du 23 septembre 2020, à l'aube, sur la sous-colline Kirehe, colline Nyabucugu, commune Buhinyuza, province Muyinga, un corps sans vie de Grégoire Muryanguraryana, âgé de 65 ans, a été retrouvé par ses voisins devant l'entrée de son enclos. Selon des sources sur place, le corps n'avait pas de blessures et la victime était en conflit avec sa famille. Selon les mêmes sources, Grégoire avait passé quelques heures au cabaret non loin de son ménage puis il est rentré mais n'a pas pu arriver chez lui. La police est arrivée à la maison de la victime quand la famille avait déjà récupéré le corps, l'avait lavé et même changé les habits. La police a arrêté la femme de la victime et ses trois fils, Aimé-Luc Irakinga, Abel Nzoyihaya et Méthode Nibizi pour des raisons d'enquête tandis que le corps a été conduit à l'hôpital de Buhinyuza.

#### ***IV.2. DES ATTAQUES A MAIN ARMEE***

##### **Quatre personnes blessées en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 20 septembre 2020, vers 17 heures, sur la sous colline Nyabisiga, colline Nyagisozi, commune Busoni, une grenade a été lancée chez Rubomboza Bernard et a blessé Jacqueline

Nshimirimana, Ferdinand Hakizimana, Gremaic Nyabenda ainsi que Pasteur Ndahakuwenayo. Selon les mêmes sources, le présumé auteur de ce forfait n'a pas été identifié.

#### **Un membre du parti CNL blessé en commune Gasorwe, province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2020 indique qu'en date du 19 septembre 2020, vers 20 heures, sur la colline Karira, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, Martin Nkurunziza, membre du parti CNL, a été blessé à la machette au niveau de la tête et les bras par des des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, des Imbonerakure y font toujours des patrouilles nocturnes et avaient menacé la victime qu'elle sera punie en l'accusant d'avoir refusé de quitter le parti CNL pour adhérer au parti CNDD-FDD.

#### **Une personne tuée en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 25 septembre 2020, vers 20 heures, sur la colline Tondero, zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, un groupe d'hommes à main armée en provenance de la Kibira a attaqué deux ménages tuant Grégoire Bucumi. Selon l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye, ce groupe a rebroussé chemin vers le parc de la Kibira en emportant avec lui Samuel Nkurikiye. Selon des sources sur place, la personne enlevée est revenue en date du 26 septembre 2020.

#### **Une personne tuée en commune Kayokwe, province Mwaro**

Dans la nuit du 23 septembre 2020, sur la colline Rutyazo, zone Mwaro, commune Kayokwe, province Mwaro, Pavel Niyomwungere, âgé de 16 ans, fils d'Innocent Barindugi, membre du parti CNDD-FDD, élève en 8<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Rutyazo, sur la même colline, a été tué à coup de fusil par un groupe d'hommes à main armée non identifié. Selon des sources sur place, la victime venait de puiser de l'eau chez son demi-frère, Mélance alias Rusizi qui a un robinet chez lui. Selon les mêmes sources, à la sortie de l'enclos, il est tombé dans ce groupe qui l'a fusillé et il est mort sur le champ. Le corps de la victime a été conduit à l'hôpital de Kibumbu. Trois personnes dont Evrard, pharmacien à Fota ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

### ***IV.3. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS***

#### **Une fillette tabassée en commune Kibago province Makamba**

Dans la nuit du 20 au 21 septembre 2020, sur la colline et commune Kibago, province Makamba, Channelle Itangiteka, âgée de 7 ans, a été tabassée par son père, Ciza Innocent qui rentrait à la maison en état d'ivresse. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau du visage, son épaule fracturée et ses jambes présentaient des traces de bâton. Selon les mêmes sources, les voisins ont arrêté le présumé auteur et l'ont conduit chez un chef de colline qui l'a conduit au cachot communal du poste de police. Par après, le présumé auteur a été transféré au cachot du commissariat provincial de Makamba tandis que la victime a été conduite au CDS Kibago.

## ***V. DE LA GESTION DE LA COVID-19***

### **Des personnes testées positives de la Covid-19 en provinces Karuzi et Ngozi**

En date du 21 septembre 2020, à l'hôpital de Buhiga, commune Buhiga, province Karuzi, le nommé M. et son épouse A., originaires de la colline Gitanga, zone et commune Buhiga de la même province, ont été diagnostiqués positifs de la COVID-19. Selon des sources sur place, ces patients ont été transférés dans un des hôpitaux de Bujumbura Mairie en date du 22 septembre 2020. Par après, les habitants des collines frontalières avec leur colline ont été pris de panique parce que ni l'administration ni les responsables sanitaires n'ont encore réagi à cette situation. En date du 9 septembre 2020, au CDS Kinyovu, commune Nyamurenza, province Ngozi, une personne rentrée de l'Ouganda a été testée positive de la COVID-19. Les autorités communales et sanitaires de Nyamurenza ont déclaré qu'elles allaient chercher tous ceux qui avaient été en contact avec le malade mais rien n'a été fait en dehors de ce centre de santé.

## *VI. CONCLUSION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'atteintes à l'intégrité physique et de privation de liberté.

Ce bulletin rapporte des cas des personnes tuées et blessées suite aux attaques des hommes à main armée.

Ce bulletin relève des cas de la justice, des faits sécuritaires, des droits sociaux économiques et culturels, des questions de la gouvernance ainsi que de la gestion de la COVID-19.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs présumés auteurs sans parti pris.